

TRANSPORT ROUTIER DES DÉCHETS DANGEREUX (Hors Classes 1 et 7)

1. OBJECTIFS DU STAGE

Approfondir les spécificités liées au déchets dangereux au titre du transport.

Note : Cette formation n'aborde pas la législation sur les déchets dangereux au titre du code de l'environnement. Ces points sont abordés lors de la formation codifiée DE2.

2. PUBLIC CONCERNE

Personnel concerné par l'expédition, le conditionnement et le chargement des déchets dangereux au titre de l'ADR.

3. PREREQUIS

Être titulaire du diplôme de CSTMD en cours de validité ou avoir suivi une formation au titre du chapitre 1.3 de l'ADR datant de moins de 2 ans, et portant sur le transport en colis et en citerne (par exemple, le TT1 de Form-Edit).

4. CONTENU DE LA FORMATION

Confère Annexe I - Plan masse

5. MOYENS PEDAGOGIQUES

Un livret de formation est distribué à chacun des stagiaires et les ouvrages réglementaires sont mis à la disposition des stagiaires pendant la durée de la formation.

Le formateur a recours pour animer la session à l'audiovisuel et à des exercices pratiques.

6. MOYENS D'EVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Test d'évaluation des acquis.

Feuille de présence.

Enquête de satisfaction de la formation.

7. ENCADREMENT D'UNE ACTION DE FORMATION

Formateurs qualifiés.

Form-Edit est un organisme de formation :

Enregistré sous le numéro 11 75 28927 75. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

8. DUREE DE LA FORMATION

La formation a une durée de 1 jour soit 7 heures.



ANNEXE 1 – PLAN MASSE

DE1

MATIN	APRES-MIDI
<p>Accueil / formalités</p> <p>Rappel sur les règles de l'ADR et Focus sur les responsabilités</p> <p>Classification des matières dangereuses</p> <ul style="list-style-type: none">• Différence entre code déchet et marchandise dangereuse• Rappel sur les classes de danger et groupes d'emballage, identification et N° UN• Le classement des déchets dangereux au transport (2.1.3.5.5, UN 3509, matériaux souillés, PCL...). <p>Les colis</p> <ul style="list-style-type: none">• Emballages, GRV et grands emballages• Epreuves, marquage et agréments• Instructions d'emballages• Emballage en commun• Cas spécifiques déchets• Marquage/Etiquetage	<p>La documentation</p> <ul style="list-style-type: none">• Les types de documents de transport en lien avec l'envoi des déchets dangereux au transport (BSD, TRACKDECHETS...)• Déclarations des déchets dangereux au transport <p>Chargement/déchargement</p> <p>Les exemptions appliquées aux déchets (QL, 1.1.3.6...)</p> <p>Le transport en citernes et en vrac</p> <ul style="list-style-type: none">• Rappel des principales règles et focus sur des points déchets dangereux au transport• Code citerne et hiérarchie• Utilisation et remplissage• Cas particulier : citernes à déchets opérant sous vide• Flexibles• Conteneurs vrac et véhicules pour le transport en vrac• Spécificité documentation <p>Les véhicules et leur certificat</p> <p>Test des acquis</p>

